



SAS ASPIS-FORMATION

Siège social : Rue des 4 frères Bernard 83390 CUERS

Email:contact@aspis-formation.fr Tel : 06 95 81 35 25

SIRET: 798 515 771 000 37 RCS de Toulon au capital de 3 000 €

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.04821.83 auprès du Préfet de Région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

STAGE TIREUR QUALIFIE PREPARATOIRE DE NIVEAU 3 (TQ3P)

Présentation

Ce stage non certifiant consiste à mettre à niveau les A3P désirant s'inscrire au stage certifiant APRA (Agent de Protection Rapprochée armé inscrit au RNCP en niveau 4 et donnant accès à la carte professionnelle CNAPS (agent de protection physique des personnes avec armes de catégories B & D. En effet cette spécialité à part entière demande une formation sur l'usage des armes et le tir qui ne peut pas être celle enseignée dans les domaines du tir loisir ou sportif (FFT ou équivalent) ou du tir de combat (ISCTC). D'autre part elle ne peut être assimilée qu'avec un programme d'entraînement au tir intensif disposant d'un grand nombre de cartouches par tireur et enseigné par des professionnels du tir issus du milieu de la protection rapprochée étatique. En regard des éléments exposés précédemment nous vous proposons donc ce stage de tir unique pour lequel tous les diplômés étatiques des instructeurs dans les domaines du tir et de la protection rapprochée sont à votre disposition (voir document légitimité).

Modalités

En complément de tous les éléments présentés sur la page du site ASPIS Formation voici quelques informations. Le stage se déroule en Pologne mais il est encadré par le directeur de la formation d'ASPIS (ex instructeur tir et protection rapprochée à la DGSE)

La partie « frais de formation » sera facturée par ASPIS Formation, néanmoins tout le reste sera réglé directement par le stagiaire au domaine de tir Polonais sans intermédiaire (munitions, location de l'arme, accès au pas de tir, logement, nourriture...). Le voyage de votre domicile au domaine de tir est à votre charge. Il s'agit de l'union européenne, votre carte d'identité en cours de validité est donc suffisante.

Validations

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, l'attestation de formation TQ (tireur qualifié) ASPIS Formation et/ou TO (tireur opérationnel) ASPIS Formation selon son niveau sera remise au stagiaire à l'issue de la formation, sous condition de signature des feuilles d'émargement bi quotidiennes et de la validation du niveau demandé lors du contrôle continu. A savoir que les stages TQ et TO ci dessus sont à l'origine des qualifications officielles de la police nationale et que les programmes qui vous sont proposés sont rigoureusement identiques aux programmes officiels et enseignés par un moniteur de tir de la police nationale Française.

Etant précisé que la formation TQ3P est dispensée sur le territoire Polonais et que les armes, munitions, équipements, pas de tir sont exclusivement fournis par le domaine de tir Polonais. De ce fait la réglementation Française ne leur est pas appliquée.

Nous attirons votre attention sur les faits suivants : Ce stage vous permet de disposer de 3000 cartouches par personne, d'un site exceptionnel, d'instructeurs expérimentés et réellement issus de la profession (voir documents légitimité).

Ce stage sera ouvert pour un minimum de quatre (4) stagiaires et pour un maximum de douze (12). Les dates sont disponibles sur la page web du site internet.

Sont prix vous sera communiqué sur demande de devis via le formulaire de la rubrique « nous contacter » du site web : www.aspis-formation.fr

Contact : M. Hubert YVONNET - Directeur de la formation – Tel : 06 95 81 35 25